

AVIS PUBLIC (Entrée en vigueur)

RÈGLEMENT NUMÉRO 601

Avis est par les présentes donné que le règlement numéro 601 adopté par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, à la séance du 6 juillet 2020, intitulé : " Règlement numéro 601 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages et de bordures en 2020 et un emprunt de 1 574 000 \$ ", a reçu les approbations suivantes :

- Approbation des personnes habiles à voter, à la suite d'un processus de demande de référendum à distance tenu du 9 juillet au 24 juillet 2020 inclusivement, conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020;
- Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 30 juillet 2020.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Greffière à l'hôtel de ville, au 700 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Saint-Hyacinthe, le 5 août 2020

Coberne Beau cho sue

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA Greffière